

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DU BUREAU
COMMUNAUTAIRE DU 14 JUIN 2018**

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE :

A ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES le compte rendu du Bureau communautaire du 03 mai 2018 (une abstention : M. Jean-Pierre NOYELLES).

A APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES la mise à jour du tableau des effectifs du budget principal comme suit :

GRADES / EMPLOIS	Ancien effectif réglementaire	Créations	Suppressions	Nouvel effectif réglementaire
Attaché	49	1		50
Rédacteur	24	1		25
Adjoint administratif ppl 1 ^{ère} cl	16		1	15
Adjoint administratif	50	1		51
Ingénieur principal	12		1	11
Ingénieur	12		1	11
Technicien	11	1		12
Agent de maîtrise	32		1	31
Adjoint technique	92	1		93
Adjoint du patrimoine	38	1		39
Educateur PPL de jeunes enfants	2		1	1
Educateur de jeunes enfants	0	1		1

A APROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES la mise à jour du tableau des effectifs du budget annexe Le Nautil comme suit :

GRADES / EMPLOIS	Ancien effectif réglementaire	Création	Suppression	Nouvel effectif réglementaire
Educateur des APS	22	1		23
Opérateur des APS	3		1	2

A DECIDE **A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES l'octroi d'une garantie d'emprunt au LOGEMENT FRANCILIEN** pour la réhabilitation de 278 logements HLM de la résidence Gambetta et la création de 15 logements PMR – 1 rue de l'Ilette à Chelles, selon les modalités suivantes :

La Communauté d'Agglomération Paris – Vallée de la Marne accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 14 317 044 euros souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°75970, constitué d'une ligne de prêt.

La garantie de la Communauté d'Agglomération Paris - Vallée de la Marne est accordée pour la durée totale du contrat de prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

A DECIDE **A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES l'octroi d'une garantie d'emprunt à la RESIDENCE URBAINE DE FRANCE** pour l'acquisition en VEFA de 70 logements PLUS/PLAI/PLS – 45 à 65 rue de Torcy à Vaires-sur-Marne, selon les modalités suivantes :

La Communauté d'Agglomération de Paris – Vallée de la Marne accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 8 723 000 euros souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°76334, constitué de 7 lignes du prêt.

A DECIDE **A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES l'octroi d'une garantie d'emprunt à la RESIDENCE URBAINE DE FRANCE** pour l'acquisition en VEFA de 18 logements PLUS/PLAI/PLS - 43/47 rue de la Libération à Pontault-Combault, selon les modalités suivantes :

La Communauté d'Agglomération de Paris – Vallée de la Marne accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 2 136 000 euros souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°74258, constitué de 7 lignes du prêt.

La garantie de la Communauté d'Agglomération de Paris - Vallée de la Marne est accordée pour la durée totale du contrat de prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

A PRIS ACTE Du compte rendu d'activité à la collectivité locale (CRACL) de la ZAC des Coteaux de la Marne à Torcy pour l'année 2017 émis par l'Épamarne.

A AUTORISE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES Monsieur le Président :

- à engager la procédure de passation du marché public afférent au projet d'aménagement et d'agrandissement du conservatoire de Chelles, dont le montant prévisionnel s'élève à 4 500 000 € TTC et dont les caractéristiques sont les suivantes :

Type de marchés : Marchés de travaux :

Caractéristiques essentielles : Travaux de restructuration du bâtiment existant abritant le conservatoire de Chelles. La consultation sera allotie comme suit :

- 1 lot : Bâtiment tous corps d'état
 - 1 lot : Ascenseur
 - 1 lot : Aménagements extérieurs, VRD – Plantations
- à signer le ou les marchés à intervenir et tous les documents y afférent.

Le Bureau communautaire a entendu une intervention de Monsieur Antonio DE CARVALHO, Maire de Brou-sur-Chantereine, 8^{ème} Vice-Président, concernant les graves intempéries de la semaine et les inondations qui ont frappé sa commune et celles du territoire.

Séance levée à 20H35